

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 1

Artikel: Manichéisme

Autor: Dreyfus, Denise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tribune libre

Les deux articles parus dans Femmes Suisses de mars et de novembre 1989 concernant l'Intifada et plus particulièrement la situation des femmes palestiniennes ont suscité quelques réactions parmi nos lectrices. Nous avons offert à deux d'entre elles la possibilité d'exprimer leur point de vue sur le sujet.

Manichéisme

Voilà deux femmes, l'une juive, l'autre israélienne, qui font preuve d'un altruisme certain. Nobles, généreuses, elles s'engagent sur le plan humanitaire, et visitent les détenues palestiniennes. Mais cela ne leur suffit pas, il faut qu'elles en rajoutent, et de parsemer leurs récits d'in vraisemblances, d'insinuations, de calomnies, pour mieux vilipender, qui ses coreligionnaires, qui ses compatriotes. Courage ? Héroïsme ? Lâcheté ? La question peut se poser.

Ces actions qu'elles mènent tant dans les prisons qu'auprès des médias démontrent précisément, quoi qu'elles en disent, qu'elles évoluent dans un pays démocratique, qui permet la libre expression. Ce qui n'est pas le cas du côté palestinien, puisque de décembre 87 à octobre 89 plus de 120 Palestiniens ont été tués par d'autres Palestiniens, parfois après interrogatoires et tortures, pour les punir de prétendus contacts avec des Israéliens (cf. Amnesty International).

Depuis quarante et un ans, Israël est en guerre plus ou moins ouverte pour se faire admettre d'un entourage hostile et menaçant. Les revendications actuelles des Palestiniens, — qu'il est de bon ton, aujourd'hui, de traiter de pacifistes — varient en exigences selon à qui elles s'adressent : pendant que l'OLP parle de paix au public occidental, elle explique aux Arabes que

son offensive de paix n'est que l'application du plan par étapes adopté pour la destruction d'Israël.

« Même si les Palestiniens acceptent maintenant le fait de la partition et un Etat de Palestine sur une partie du sol palestinien, ils ne sacrifient pas le rêve plus large de la réalisation d'un Etat démocratique sur toute la Palestine. » (Nabil Shaat, conseiller politique d'Arafat, février 89.) « L'Etat démocratique signifie un Etat unique sur toute la Palestine. »

Le recours à ce double langage rend la situation confuse à souhait, et place Israël devant de graves problèmes existentiels.

Dans ce contexte, user de manichéisme comme vos deux correspondantes en dit long sur leur naïveté. Curieusement, elles ne se voient pas en train de fournir la corde à qui veut les pendre.

J'aimerais terminer en suggérant à votre rédaction et à ses deux intervenantes un sujet de reportage tout aussi humanitaire, et de plus inédit : la vie quotidienne des juifs de Syrie, 5000 personnes, pratiquement retenues en otages, dans l'indifférence générale. Il est vrai qu'il est difficile pour des journalistes de travailler dans ce pays, et d'y mener des interviews librement. Le mérite n'en serait que plus grand, et l'exploit plus courageux.

Denyse Dreyfus

Présidente honoraire de l'Entraide des femmes israéliennes, Lausanne (EFIL)

Outrances nuisibles

Témoignages et photos, tant de Madame Oren (« La main tendue des Israéliennes », novembre 1989), que de Madame Aleinik, ne dispensent pas de faire preuve d'un minimum de bon sens en les recevant avec circonspection : certaines outrances nuisent à leur crédibilité et perdent toute signification, comme lorsque Mme Oren parle « d'effort de destruction systématique de la vie des populations palestiniennes » !

Et point n'est besoin d'être expert pour savoir que, contrairement à ce qu'il est affirmé dans cet article, l'Etat d'Israël est à l'opposé d'un « Etat monolithique » : la multiplicité des partis politiques, tendances et opinions de toutes sortes, sont caractéristiques de cet Etat. Impossible de le présenter comme monolithique à moins de vouloir le faire passer pour dictatorial auprès de lecteurs crédules.

De même, on ne voit pas très bien quels sont les « grands risques » encourus par les femmes du mouvement de défense des prisonnières palestiniennes, puisque ces femmes peuvent se rendre régulièrement et fréquemment dans les prisons et centres de détention avec l'autorisation des autorités israéliennes.

Mais ce qui paraît le plus surprenant est le fait que ces prisonnières, qui subiraient les sévices décrits dans l'article précité, puissent être ainsi visitées, écoutées régulièrement avec le consentement de l'administration israélienne. En bonne logique, en pareil cas, dans n'importe quel pays, ces prisonnières seraient soustraites aux contacts extérieurs, quels qu'ils soient, pour éviter que leur situation ne soit connue.

Certes, aucun protagoniste du conflit n'est exempt de critiques, et si des femmes israéliennes et autres se mobilisent pour aider des Palestiniennes, cela est tout à leur honneur. Mais au-delà des bons sentiments, elles nous convaintraient plus efficacement si leurs actions ne s'accompagnaient pas de déclarations dont la nature même oblige à s'interroger sur les motifs réels de leur mouvement.

Sarah Junod

Lausanne 19